



**Ministère de la Santé et de l'Hygiène
Publique**



UNITE DE COORDINATION DES PROJETS (UCP)

**PROGRAMME DE SECURITE SANITAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE
(PReSeS-AOC)**

TERMES DE REFERENCE

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR
L'ELABORATION DU PLAN DE CONTINGENCE DES MALADIES
A POTENTIEL EPIDEMIQUE (MPE)**

Mars 2025

1. Contexte et Justification :

La Guinée est un pays de l'Afrique de l'Ouest avec une superficie de 245 857 km². Elle fait face à des épidémies multiples et simultanées, ce qui entraîne de graves conséquences pour la vie des populations et leurs moyens de subsistance, en particulier les pauvres.

Ainsi, l'épidémie de la maladie à virus Ebola qui a débuté en 2014, dans trois (3) pays de l'Afrique de l'Ouest, a coûté la vie à plus de 11.000 personnes. Environ 27.000 cas confirmés et suspects de la maladie ont été diagnostiqués en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone.

En Guinée, l'épidémie a révélé les limites et les faiblesses du système de santé, en termes du personnel, du système d'informations sanitaires, de prévention, de détection et de réponse aux maladies à potentiel épidémique.

Bien que la Guinée ait acquis une expérience importante dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola (2014-2016), Covid-19, le pays continue de faire face à d'autres épidémies et événements, notamment : la maladie à virus Ebola dans le sud du pays (2021), des épisodes de fièvre de Lassa, de fièvre jaune, de rougeole, de méningite.

D'autres maladies sévissent fréquemment dans le pays tels que la maladie à virus de Marburg, la coqueluche, la PFA, la Diphtérie, le Mpox, l'Anthrax, la Rage, la Brucellose et la grippe aviaire.

Face à la menace liée à la survenue de ces épidémies et événements, la Guinée a organisé avec l'appui de des PTFs un forum international sur les épidémies multiples et simultanées dont une des recommandations phares était l'élaboration d'un plan de contingence multi risque.

L'élaboration du plan multirisque est précédée de celle de la cartographie des risques à l'échelle nationale à travers l'outil STAR (Strategic Assesment of Risks).

C'est dans cette optique que, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) à travers l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS) avec le soutien de la Banque mondiale sur financement du PReSeS-AOC, envisage le recrutement d'un consultant national pour l'élaboration d'un plan de contingence des Maladies à Potentiel Epidémique (MPE), d'où les présents termes de référence.

2. Objectif général de la consultation :

L'objectif général de cette consultance est d'élaborer un Plan de contingence des Maladies a Potentiel Epidémique au profit du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Ce plan a pour but de fournir une approche coordonnée et préparée en vue de faire face aux multiples épidémies et simultanées en Guinée.

Le plan national de contingence des MPE doit être un outil de planification anticipée, qui servira à prévoir et à répondre aux situations d'urgence et de perturbations majeures.

3. Principales tâches du consultant national :

- Collecter auprès des parties prenantes (Directions nationales, OMS...) les données nécessaires à l'élaboration du plan de contingence ;
- Élaborer un plan de préparation des équipes de réponse d'urgence et de gestion des crises ;
- Élaborer des plans d'action en cas de crise spécifiques à la situation locale ;
- Produire le draft du plan de contingence conformément aux outils de l'OMS AFRO ;
- Animer l'atelier de validation dudit plan ;
- Intégrer les remarques et suggestions dans la version finale du plan ;
- Produire un rapport de consultation n'excédant pas 35 pages sans les annexes ;
- Partager la version finale du plan de contingence en prenant en compte les observations, remarques et inputs lors de l'atelier de validation technique du document

NB : Ces tâches ne sont pas exhaustives mais elles donnent une idée générale de ce que le consultant national doit accomplir dans l'élaboration du plan de contingence.

4. Approche méthodologique :

La méthodologie sera développée et détaillée par le consultant retenu en collaboration avec le département COU-SP à l'issue d'un processus complet de recrutement qui sera revue par l'ANSS et les partenaires techniques impliqués dans le soutien à la sécurité sanitaire et validée par le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique à travers, les autres ministères impliqués dans la plateforme One-Health et ses PTF. Il se référera aux documents normatifs existants ainsi qu'à tout autre document pertinent sur la gestion des épidémies en République de Guinée, dans la sous-région et à l'international.

Pour mener à bien sa mission, le consultant devra réaliser des entretiens auprès des différentes parties prenantes impliquées dans la gestion des épidémies en Guinée et ailleurs.

5. Autorités et Supervision :

Le consultant relèvera techniquement du comité de suivi qui sera mis en place sous le leadership du Directeur Général de l'ANSS et administrativement il relèvera du Coordonnateur National du Programme de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC). Il travaillera en étroite collaboration avec le Département du Centre d'Opérations d'Urgences de Santé Publique (COU-SP) de l'ANSS, la Direction Nationale de l'Epidémiologie et de la Lutte contre la Maladie (DNELM), la Direction Nationale des Laboratoire (DNL), la Direction Nationale des Services Vétérinaires (DNSV), l'Institut National de Santé Publique (INSP), la Plateforme « UNE SEULE SANTE », le Laboratoire des Fièvres Hémorragiques (LFH), le Laboratoire Central vétérinaire de Diagnostic (LCVD), la Direction Nationale de la Protection Civile , l'Agence Nationale de Gestion des Urgences et Catastrophes Humanitaires (ANGUCH) et les partenaires techniques et financiers (OMS, FAO, USAID, UNICEF, OIM, FICR, CDC, Expertise France, etc.).

6. Livrables attendus :

Au terme de la mission, le plan de contingence sera élaboré et remis sous forme de copies dures et en version électronique à l'UCP avec comme livrable les points ci-après :

- Élaboration du plan de contingence ;

- Animation de l'atelier de validation technique du plan ;
 - Travailler en étroite collaboration avec le personnel de l'ANSS/COU-SP ;
 - Tenir régulièrement informé l'ANSS/COU-SP et l'UCP Gui PReSeS AOC sur l'évolution des activités ;
 - Produire les rapports (intermédiaire et final) de la consultation.

Ce plan de contingence devra intégrer les aspects ci-dessous :

- L'analyse situationnelle des incidents ;
- Les informations sur les scénarios de crise prévus ;
- Les procédures de réponse ;
- Les procédures d'activation du COU-SP pour les maladies inconnues ;
- Les ressources disponibles ;
- La communication interne et externe ;
- Les mécanismes de suivi et d'évaluation.

7. Profil et compétences requis pour le consultant national :

Le consultant national doit avoir les qualifications suivantes :

- ✓ Niveau Master en santé publique ou dans un domaine équivalent et pertinent pour les objectifs de la mission ;
- ✓ Une expérience avérée d'au moins 5 ans dans l'élaboration de documents normatifs dans le domaine de la gestion des urgences de santé publique ou autre domaine connexe ;
- ✓ Une connaissance du système de santé guinéen et des structures et agences publiques en charge de la définition et mise en œuvre de la politique de santé en Guinée ;
- ✓ Avoir une très bonne connaissance du règlement sanitaire international (RSI) et des indicateurs du domaine technique de la gestion des urgences de santé publique serait un atout ;
- ✓ Une excellente capacité de rédaction et d'expression orale en français ;
- ✓ Une aptitude de travailler en équipe ;
- ✓ Une capacité de travailler sous pression ;
- ✓ Une bonne capacité organisationnelle ;
- ✓ Une bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint, ...).

8. Méthode de sélection :

Le consultant national sera sélectionné suivant la méthode de sélection de consultants individuels telle que défini dans « Le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement édition Septembre 2023 » et « le Règlement de passation des marchés » de la Banque mondiale.

9. Durée de la mission :

La durée de la mission est de 30 jours ouvrés pour le consultant.